

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°4 du 18 mai 2021



STADES VEGETATIFS

Le gain de végétation a été minime au cours des 7 derniers jours, avec tout au plus l'apparition d'une nouvelle feuille.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	2-3 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées
Côte d'Or	1 feuille étalée	6-7 feuilles étalées
Yonne	1 feuille étalée	5-6 feuilles étalées
Nièvre	1-2 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées
Franche-Comté	2-3 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées

5 semaines après les épisodes de gel, les conditions climatiques n'ont pas permis une reprise de végétation significative et les stades demeurent très hétérogènes dans les parcelles fortement touchées par le gel.

Fort de ce constat, 2021 apparaît à l'heure actuelle comme l'une des années les plus tardives, se rapprochant de la référence 2013. Par rapport à 2020, année qui à l'inverse a été exceptionnelle en termes de précocité, l'écart est proche d'un mois.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

A noter un épisode de grêle d'une intensité significative (beaucoup de feuilles hachées) dans le Mâconnais mercredi 12 mai. Il a concerné un couloir Solutré-Azé-Saint Gengoux de Scissé.

MILDIOU

Situation :

A ce jour, la maturité des œufs d'hiver est atteinte ou considérée comme atteinte dans tous les vignobles.

- En Saône-et-Loire et de façon très hypothétique dans le Jura, les toutes premières contaminations ont potentiellement pu avoir lieu dès le 06 mai. Les taches correspondantes pourraient apparaître dans les jours à venir.
- Depuis le 10-11 mai, les pluies successives ont pu être à l'origine de contaminations primaires dans tous les vignobles, à mesure que la maturité était acquise sur les différents sites. Avec des températures plus fraîches que prévu, l'incubation va s'allonger de quelques jours et **la sortie des premières taches n'aura pas lieu au plus tôt avant le 24-25 mai en Sud Saône et Loire et avant le 27-30 mai dans les autres vignobles.**

Logiquement, aucune tache n'a été observée jusqu'à présent.

Analyse de Risque :

Les éléments d'analyse de risque n'ont pas évolué par rapport au dernier bulletin.

A ce jour, le risque peut toujours être qualifié de faible. Les pluies qui touchent régulièrement la région depuis le début de semaine dernière et l'humidité résiduelle consécutive constituent des conditions favorables au mildiou. Toutefois, il est difficile de déterminer a priori l'intensité des contaminations. La quantification des foyers primaires au vignoble (présence/absence et importance) ainsi que les conditions climatiques à venir seront des éléments déterminants dans l'évolution de ce risque.

Dans les secteurs où des taches pourraient s'extérioriser dans les prochains jours, il sera important de surveiller toute apparition de symptôme qui constitue une information importante dans l'analyse de risque.

L'ébourgeonnage fait partie des techniques préventives qui réduisent encore plus le risque mildiou, en éliminant les pousses les plus proches du sol.



Pluies du 11 au 17 mai :

25 à 49 mm en 21
20 à 30 mm en 58
20 à 58 mm en 71
20 à 36 mm en 89
37 à 49 mm dans le Jura

Prévisions du 19 au 23 mai :

maintien d'un temps perturbé alternant séquences pluvieuses et accalmies temporaires, avec des températures encore fraîches, en deçà des normales saisonnières (5°C pour les minimales - 17°C pour les maximales).



OÏDIUM

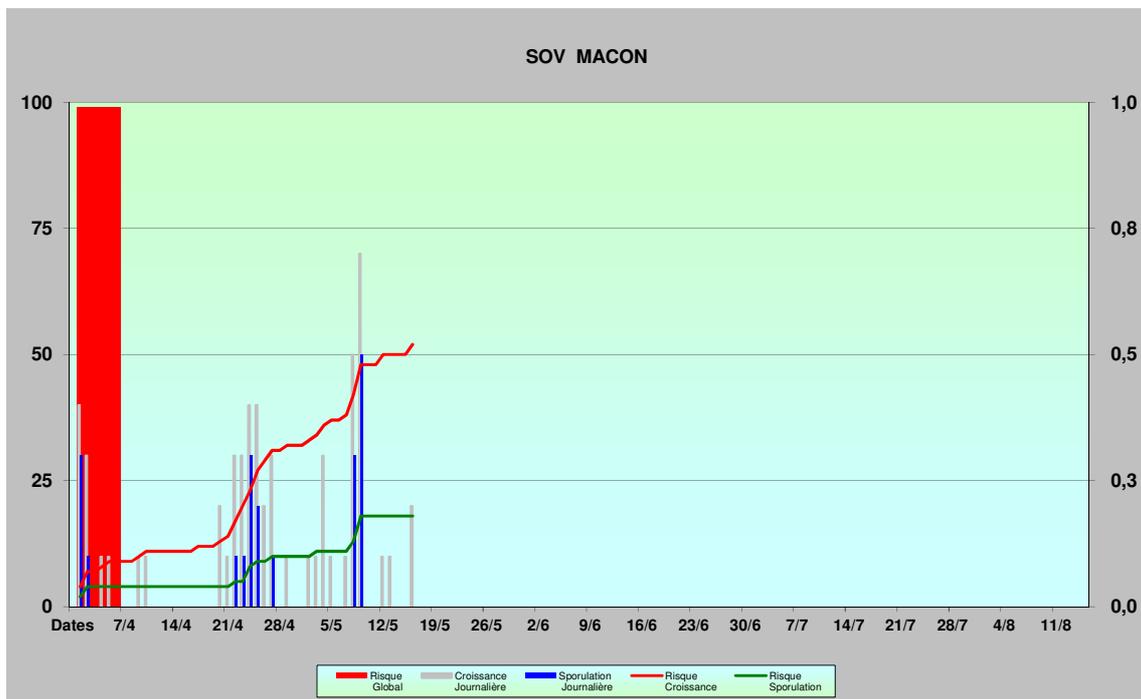
Situation :

188 observations ont été effectuées hier au cours de la tournée du réseau BSV.

A l'exception de 2 parcelles de Chardonnay très sensibles hors réseau (1 en Mâconnais Sud avec 1 tache, 1 en Côte de Nuits avec 2 taches), **aucun symptôme** n'a été détecté sur toutes les autres parcelles du réseau.

Analyse de Risque :

A priori, le temps frais et pluvieux des 7 derniers jours n'a pas été propice à l'activité de l'oïdium, comme le laisse voir le modèle SOV ci-dessous.



Nous rappelons que dans tous les cas, la lutte contre l'oïdium débutera au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.

BLACK-ROT

Les premières contaminations ont pu se produire à l'occasion des différentes pluies de la semaine écoulée. Si tel est le cas, il convient de noter que **l'incubation est toujours plus longue** pour cette maladie que pour le mildiou. Ainsi, les symptômes sur feuilles liés à ces contaminations éventuelles n'apparaîtront vraisemblablement pas avant début juin au plus tôt.

Compte tenu de l'absence de symptômes sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans quelques parcelles de l'extrême sud de la Saône et Loire il n'y a pas de cas de parcelles dans notre vignoble où une prise en considération du risque Black-Rot doit être envisagée de manière spécifique et plus précocement que celle concernant le risque Mildiou.

Analyse de Risque : le risque vis-à-vis de cette maladie est pour l'instant faible. Comme pour le mildiou, l'évolution de la météo, la présence/absence de la maladie au vignoble précisera le niveau de risque.

VERS DE GRAPPE

Situation : le vol de 1^{ère} génération de cochylis a été quasi inexistant cette année en tous secteurs. Les captures d'Eudémis demeurent quant à elles faibles à modérées (jusqu'à 140 prises sur 1 semaine sur 1 site de Saône et Loire).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

L'arrêté ministériel du 27/04/21 relatif à la lutte contre la FD est paru. L'Article 16 précise les mesures de lutte à mettre en œuvre dans les pépinières viticoles. Dans celles-ci, l'arrêté préconise un traitement continu entre **le 15 mai et le 15 octobre**. **Plus de détails dans le lien ci-dessous.**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/4/27/AGRG2108908A/jo/texte>

Prochain BSV : mercredi 26 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.